



Your file Votre référence

Je, Tony Clement, ministre de la Santé du Canada,

Our file Notre référence

reconnaissant le fardeau des maladies graves et les conséquences économiques déplorables que les infections associées aux soins de santé représentent pour les patients et les systèmes de santé à l'échelle mondiale;

prenant en considération que la majorité de ces infections peuvent être traitées et évitées;

profitant de l'élan que donne le Défi mondial pour la sécurité des patients lancé par l'Alliance mondiale pour la sécurité des patients de l'OMS à l'égard de la réduction des infections associées aux soins de santé à l'échelle mondiale;

insistant sur l'occasion unique qui se présente d'inverser la tendance actuelle de l'incidence des infections associées aux soins de santé au Canada,

suis déterminé à réduire les infections associées aux soins de santé par des mesures comme :

- la reconnaissance de l'importance que revêt la question des infections associées aux soins de santé;
- l'élaboration de campagnes nationales ou infranationales, ou la promotion de celles en cours, en vue de sensibiliser les fournisseurs de soins de santé à l'importance de l'hygiène des mains;
- la communication de renseignements sûrs au sujet des infections associées aux soins de santé aux échelons communautaire et régional pour favoriser la prise de mesures adéquates;
- le partage de l'expérience et, au besoin, des données de surveillance disponibles, avec l'Alliance mondiale pour la sécurité des patients de l'OMS;
- l'utilisation des stratégies et des lignes directrices de l'OMS pour lutter contre les infections associées aux soins de santé, en particulier dans les secteurs suivants : hygiène des mains, sûreté du sang, sûreté des injections et des vaccins, sûreté des interventions cliniques et sûreté de la gestion de l'eau, de l'hygiène et de l'élimination des déchets.

Je suis résolu à travailler avec les professionnels et les associations de santé du pays afin :

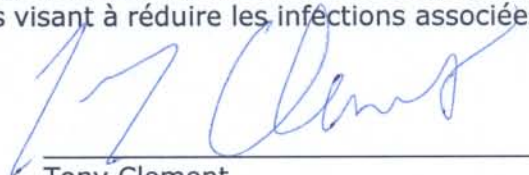
de promouvoir les meilleures normes de pratique et de conduite en vue de réduire les risques d'infections associées aux soins de santé;

de favoriser et de maintenir la collaboration avec les établissements de recherche, les écoles de formation, les centres éducatifs, les universités et les établissements de soins de santé d'autres États membres de l'OMS en vue d'assurer le recours aux connaissances et à l'expérience en ce qui a trait aux infections associées aux soins de santé;

de favoriser l'appui de la haute direction et d'inciter le personnel clé à donner l'exemple en vue de promouvoir l'application des mesures visant à réduire les infections associées aux soins de santé.

OCT. 12 2006

Date



Tony Clement
Ministre de la Santé
Canada